



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Le jeudi 19 octobre 2017, à 18 h 30

Centre administratif de La Malbaie, salle de conférence

Ordre du jour

Présences :

Mme Marie-Pier Campagna, parent
Mme Stéphanie Mérineau, parent
Mme Mélissa Dufour, parent
M. Mathieu Hamel, parent
Mme Sophie Provencher, parent

Mme Caroline Duguay, représentante des enseignants
Mme Kathy Beauséjour, représentante des enseignants
Mme Christina Gagnon-Houde, représentante du personnel professionnel
Mme Mijanou Martel, représentante des directions d'école et de centres
Mme Louise Lamy, représentante des Services éducatifs
Mme Patricia Guay, CIUSSS

Absences :

Mme Chantal Murray, parent
1 poste vacant, parent
1 poste vacant, représentant du personnel de soutien

1- Mot de bienvenue

Mme Campagna ouvre la rencontre avec le mot de bienvenue à tous les membres du comité EHDAA.

2- Présentation des nouveaux membres

Un tour de table est effectué afin de se présenter.

3- Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous considérons que nous avons quorum.

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé et adopté par Mélissa Dufour

5 Budget : Invitée, Stéphanie Marcotte, directrice des services financiers

Présentation sur le financement EHDAA (4, 5 millions)

Enveloppe des enseignants et autres dépenses éducatives : Service d'enseignement / 1 élève avec un code de difficulté reçoit un financement supérieur.

- 1 184 220\$ pour les services en enseignement et 168 759\$ pour du matériel de base et spécialisé et des services complémentaires
- **Mesures d'adaptation scolaire (aides additionnelles pour les EHDAA) :**
 - Orthopédagogie au primaire 1 011 968\$
 - Mesures de soutien EHDAA 1 216 500\$ (demandes à priori)/ présentation de cette mesure comme étant une décision de l'équipe de la commission scolaire et qui n'est pas nécessairement présente dans toutes les CS. En majorité la ressource utilisée est une TES. Une précision est effectuée concernant les possibilités d'ajouts de ressources.
- **Mesures d'adaptation : ajouts de ressources**
 - Bonification de l'orthopédagogie au primaire
 - Ajouts d'enseignants ressources au secondaire
 - Ajouts de professionnels
- **Mesures d'adaptations : Autres mesures**
 - Libération des enseignants (plan d'intervention)
 - Soutien à l'intégration de la classe
 - Soutien à la composition de la classe
 - Soutien à l'intégration des EHDAA
- **Investissements en adaptation scolaire**
 - Achat du mobilier adapté et d'équipements informatiques (aides technologiques) 28 302\$
 - Enveloppe fixe mesure 30810
- **Nouvelles mesures de réinvestissement (1,2 million\$)**
 - Ces mesures ne visent pas essentiellement les EHDAA, mais elles ont permis quelques gains importants :
 - **2016-2017**
 - Ajout d'une maternelle 4 ans en milieux défavorisés
 - Étude dirigée au secondaire en milieux défavorisés
 - Vitalité des villages
 - Intégration EHDAA
 - Réussite en lecture et en écriture au préscolaire et 1^{er} cycle
 - **2017-2018**
 - Ajout d'une maternelle 4 ans en milieux défavorisés
 - Partir du bon pied préscolaire et primaire
 - Coup de pouce de la 2^e à la 6^e
 - Accroche-toi au secondaire!

Un constat est effectué que les nouvelles mesures touchent surtout le préscolaire et le primaire. Un questionnement est effectué concernant le financement selon les codes de difficulté; une différence entre le primaire et le secondaire? Stéphanie fait une présentation des montants alloués entre le primaire et le secondaire.

6 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 mai 2017

Adoption proposée par Stéphanie Méryneau

7 Suivis au procès-verbal et suivi sous-comité « pédalier »

Mme Méryneau a réussi à trouver un budget (syndicat des travailleuses de l'alimentation) afin d'obtenir un 2^e pédalier. Une supervision est demandée de la part du service de psychopédagogie afin de faire une petite étude sur les impacts d'utilisation du pédalier en classe. Un pédalier sera distribué pour CESA. Mme Beauséjour mentionne qui a déjà des notes qui ont été prises sur l'utilisation des pédaliers. Cette dernière a réalisé il y a 2 ans un projet lorsqu'elle était à FAS.

Mme Méryneau mentionne que nous pourrions avoir 4 autres pédaliers si nous en faisons la demande.

8 Suivi des représentants au conseil des commissaires et au comité de parents

Mme Méryneau mentionne que présentement seulement le budget de la CS a été abordé lors du conseil des commissaires.

9 Clientèle EHDA

- Explication du processus de validation par Mme Lamy aux parents et de la valeur monétaire de chacun des codes de difficulté. Plusieurs questions sont posées par les parents concernant l'attribution des codes. Une précision est apportée aux parents pour les informer de l'impact du code qui peut être attribué à un élève sur la possibilité de fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 21 ans.
- Critères : Présentation et explication des critères d'attribution de l'orthopédagogie (en référence à la feuille remise lors de la rencontre).
- Présentation et explications des tableaux sur le portrait de la clientèle EHDA pour l'année 2017-2018 effectuée par Louise Lamy. Constatation commune concernant le nombre d'élèves avec des besoins particuliers identifiés et ceux non identifiés.

10 Répartition des ressources

- Explications de la feuille de référence avec les abréviations remise lors de la rencontre.
- Principe établi : Répondre au besoin le plus rapidement que possible dans le développement du jeune.
- Répartition des ressources en psychoéducation, en service de langage et en service d'orthopédagogie.
- Questionnements : pourquoi il n'y a pas de service d'orthophonie au secondaire? Que doivent faire les parents pour avoir du service? La démarche d'évaluation est expliquée par Mme Lamy afin de répondre aux questionnements concernant l'absence de service au secondaire

11 Formation d'un sous-comité « Onglet EHDA sur le site de la commission scolaire »

Présentation au comité de l'onglet présent sur le site de la CS et des objectifs du comité EHDA. Une proposition d'ajouts de précisions sur le libellé est amenée par madame Beauséjour. Mme Campagna mentionne que nous ne pouvons pas faire les changements ce soir, mais qu'ils pourront être apportés lors des prochaines rencontres.

Création du sous-comité, les personnes intéressées sont :

Mme Louise Lamy, coordonnatrice SÉ
Mme Sophie Provencher, parent
Mme Mélissa Dufour, parent
Mme Stéphanie Méryneau, parent
Mme Patricia Guay, partenaire
Mme Christina Houde-Gagnon, psychoéducatrice

12 Planification et adoption des sujets 2017-2018

Reporté

13 Nomination aux différents postes : vice-présidence et représentant au comité de parents

Poste Vice-présidence : Mélissa Dufour est proposée par madame Campagna, secondée par madame Stéphanie Méryneau et approuvée par madame Mélissa Dufour.

Représentante au comité de parents : Madame Campagna est élue par unanimité

14 Proposition de modifications et adoptions des règles de régie interne

Reporté

15 Dépôt et adoption du rapport annuel

Adopté par madame Christina Houde-Gagnon

16 Autres points :

Offres de formation

A) La fédération du Comité de parents offre différentes formations :

- 28 février : « Pour une école qui répond aux besoins de tous les enfants »
- Mars : « Hâbiletés d'influence ou ... comment tirer son épingle du jeu? »

Nous aborderons le sujet des formations lors de notre prochaine rencontre du comité. Un courriel sera envoyé aux membres du comité prochainement.

B) Création d'une liste de matériels disponibles dans les écoles

Mme Lamy mentionne qu'un certain travail de recensement vient de débiter au niveau du SÉ afin de mieux savoir où se trouve le matériel.

L'Assemblée est levée à 20 h 40

Marie-Pier Campagna, présidente

Mijanou Martel, secrétaire